

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
14 juillet 2022
n° 26 / 7959^e
pages 1305 à 1352

CHRONIQUE / Concurrence

Esquisse d'une nomenclature des préjudices
en droit de la concurrence

> Rafael Amaro

1323

ÉDITORIAL

1305 L'arrêt *Dobbs* : technique v. politique, Jean-Christophe Roda

ACTUALITÉS

- 1308 Cautionnement (exception opposable) : clause de conciliation préalable
- 1309 Prêt immobilier (condition résolutoire) : acquisition par un des coemprunteurs
- 1309 Clause abusive (office du juge) : refus de délivrance d'une injonction de payer
- 1310 Vente (vice caché) : exclusion du contrat de louage d'ouvrage
- 1313 Assistance médicale à la procréation (transsexuel) : constitutionnalité du régime
- 1314 Crise sanitaire (activité partielle) : utilisation du droit au repos acquis

IN MEMORIAM

1318 Yvonne Lambert-Faivre (1932-2022), Stéphanie Porchy-Simon

POINT DE VUE

1319 Guerre en Ukraine et sanctions sportives, Xavier Aumeran, Olivier Costa, Pierre-François Laval et Mathilde Sénéchal

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1331 **Panorama** : Droit de l'exécution, Anne Leborgne
- 1342 **Notes** : Vers la « reconnaissance » de la filiation des enfants nés dans un couple homoparental par assistance médicale à la procréation ?, note sous CEDH 24 mars 2022, Hugues Fulchiron
- 1347 L'intérêt modeste de la notion d'infraction dissimulée, note sous *Crim.* 12 avr. 2022, Philippe Collet

ENTRETIEN

1352 Jérôme Roux – Élections législatives : quelles conséquences constitutionnelles ?

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVAUQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef: Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVAL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPOINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juillet 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite



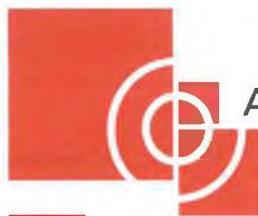
Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Jean-Christophe Roda

L'arrêt *Dobbs* :
technique v. politique

1305



ACTUALITÉS

1308 DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Contrat de prêt (cause) : appréciation au moment de la conclusion du contrat, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

Cautionnement (mention manuscrite) : portée d'une imperfection mineure, *Com. 6 juill. 2022*

Cautionnement (exception opposable) : clause de conciliation préalable, *Com. 6 juill. 2022*

Cautionnement (paiement) : compensation avec une créance de dommages-intérêts, *Com. 6 juill. 2022*

Concurrence-Distribution

Agent commercial (obligation de loyauté) : clause d'intuitus personae, *Com. 29 juin 2022*

Consommation

Prêt immobilier (condition résolutoire) : acquisition par un des coemprunteurs, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

Clause abusive (office du juge) : refus de délivrance d'une injonction de payer, *CJUE 30 juin 2022*

Surendettement (suspension des voies d'exécution) : extinction par compensation, *Civ. 2^e, 30 juin 2022*

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (droit de préemption) : cession unique de locaux distincts, *Civ. 3^e, 29 juin 2022*

1310 DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Devoir de conseil (matière fiscale) : point de départ de la prescription, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

Vente (vice caché) : exclusion du contrat de louage d'ouvrage, *Com. 29 juin 2022*

Famille-Personne-Succession

Nationalité (acquisition) : inopposabilité de la désuétude à des enfants mineurs, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

1310 DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (loi de 1989) : déclassement d'un bien du domaine public, *Civ. 3^e, 6 juill. 2022*

Expropriation

Indemnité (frais de réinstallation) : pas d'abattement pour vétusté, *Civ. 3^e, 29 juin 2022*

1311 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Détention provisoire : impartialité du juge des libertés et de la détention, *Crim. 28 juin 2022*

Extradition (procédure) : respect du principe de spécialité, *Crim. 28 juin 2022*

Saisie (compte bancaire d'un avocat) : constitutionnalité du régime, *Cons. const. 8 juillet 2022*

1312 DROIT PUBLIC

Droit administratif

Compétence administrative (ouvrage public) : implantation sur une parcelle privée, *Civ. 1^{re}, 6 juill. 2022*

Environnement

Installation classée (remise en état) : coût de dépollution supplémentaire, *Civ. 3^e, 29 juin 2022*

Fiscalité

Procédure fiscale (visite domiciliaire) : absences de l'officier de police judiciaire, *Com. 6 juill. 2022*

Santé publique

Assistance médicale à la procréation (transsexuel) : constitutionnalité du régime, *Cons. const. 8 juillet 2022*

1313 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Comité social et économique (consultation) : délai pour donner son avis motivé, *Soc. 29 juin 2022*

Crise sanitaire (activité partielle) : utilisation du droit au repos acquis, *Soc. 6 juill. 2022*

Industries électriques et gazières (statut national) : indemnité de repas, *Soc. 6 juill. 2022*

Fabrique mécanique du verre (maladie) : portée des dispositions conventionnelles, *Soc. 6 juill. 2022*

1315 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (contrat de travail) : application de l'article 14 du code civil, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

Compétence européenne (conflit de juridictions) : application de l'article 14 du code civil, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

Exécution forcée (condamnation) : signification du jugement, *Civ. 2^e, 30 juin 2022*

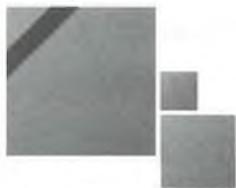
Appel civil (déclaration) : pas de régularisation par message électronique, *Civ. 2^e, 30 juin 2022*

Notification européenne (refus de réception) : point de départ du délai de recours, *CJUE 7 juill. 2022*

Profession juridique et judiciaire

Géomètre-expert (monopole) : plan annexé aux actes de copropriété, *Civ. 1^{re}, 29 juin 2022*

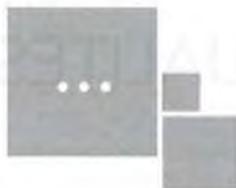
Avocat (suspension provisoire) : compétence pour demander le renouvellement, *Civ. 1^{re}, 6 juill. 2022*



IN MEMORIAM

1318

Yvonne Lambert-Faivre (1932-2022)
par Stéphanie Porchy-Simon



POINT DE VUE

1319

Guerre en Ukraine et sanctions sportives
par Xavier Aumeran, Olivier Costa,
Pierre-François Laval et Mathilde Sénéchal



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1323

Esquisse d'une nomenclature des préjudices
en droit de la concurrence
par Rafael Amaro

PANORAMA

1331

Droit de l'exécution
juin 2021 – avril 2022
par Anne Leborgne

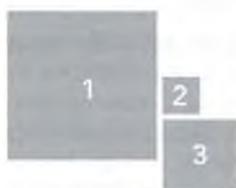
NOTES

1342

Vers la « reconnaissance » de la filiation des enfants nés
dans un couple homoparental par assistance médicale
à la procréation ?, note sous CEDH 24 mars 2022
par Hugues Fulchiron

1347

Entretien L'intérêt modeste de la notion d'infraction
dissimulée, note sous Crim. 12 avr. 2022
par Philippe Collet



ENTRETIEN

1352

Jérôme Roux – Élections législatives : quelles conséquences constitutionnelles ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@efebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

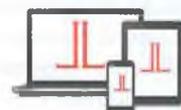
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr